

ETABLISSEMENT: ORANO / ORANO DS

EXPLOITANT: Orano

RÉGION: Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENT: VAUCLUSE

COMMUNE: BOLLENE

Sur le site de BOLLENE, ORANO DS (changement de nom depuis le 1er janvier 2018 de la Société des Techniques en Milieu Ionisant (STMI)) dispose d'une ICPE dénommée TRIADE (TRIcastin Assainissement Décontamination Environnement) de transformation, de conditionnement et d'entreposage de matières et matériaux radioactifs en vue de leur décontamination sur place. Cette activité industrielle s'est implantée en juillet 1994, à l'intérieur d'anciens locaux appartenant à l'usine SFEC (Société Française d'Éléments Catalytiques). Son métier de base est la décontamination, la maintenance, la requalification et l'entreposage de matériels appartenant à STMI ou à des tiers. Le traitement des produits contaminés associé à des contrôles de radioactivité constitue également un axe de développement industriel. Cette ICPE possède une installation de blocage des déchets homogènes (concentrats, boues, résines). Ces activités impliquent l'existence d'entrepôts tampon entre les arrivages et les réexpéditions de matériels pour lesquels une comptabilité-matière est tenue à jour.

Données déclarées au 31/12/2023

Nature des déchets	Volume déclaré (en m³ équivalent conditionné)	Activité déclarée (en MBq)	Radionucléides	Catégorie	Famille
1. DIV 6 DÉCHETS DIVERS FA-VL RADIFÈRE					
Déchet FA-VL radifère	2,42	-	²¹⁰ Pb, ²²⁶ Ra, ²²⁸ Ra, ²³² Th	FA-VL	DIV6
2. F3-4-01 : COLIS DE DÉCHETS SOLIDES D'EXPLOITATION - FÛTS MÉTALLIQUES CO (CEA/MARCOULE)					
Colis de déchets solides d'exploitation - fûts métalliques CO (CEA/Marcoule)	7,56	-	⁶⁰ Co, ¹³⁷ Cs, ²³⁹ Pu, ²⁴⁰ Pu, ²⁴¹ Pu, ²⁴¹ Am	FMA-VC	F3-4-01
3. F3-7-01 : COLIS DE RÉSIDUS D'INCINÉRATION CIMENTÉS - FÛTS MÉTALLIQUES (CENTRACO)					
Déchets liquides incinérables	-	-	⁶⁰ Co, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs, ²⁴¹ Am, U, Pu	FMA-VC	F3-7-01
Déchets solides incinérables	9,6	-	⁶⁰ Co, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs, ²⁴¹ Am, U, Pu	FMA-VC	F3-7-01
4. F3-7-02 : COLIS LINGOTS D'ACIER (CENTRACO)					
Déchets métalliques	0,26	-	⁶⁰ Co, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs, ¹⁵⁴ Eu	FMA-VC	F3-7-02
5. F3-7-05 : COLIS DE DÉCHETS HOMOGÈNES IMMOBILISÉS PAR TWIN- FÛTS MÉTALLIQUES (STMI)					
Colis de déchets homogènes immobilisés par TWIN- Fûts métalliques (STMI)	308	-	³ H, ⁶⁰ Co, ¹³⁷ Cs, ²⁴¹ Am, U, Pu	FMA-VC	F3-7-05
6. F3-01 G : COLIS DE DÉCHETS SOLIDES D'EXPLOITATION, COMPACTÉS ET CONDITIONNÉS SUR LE CENTRE DE STOCKAGE FMA DE L'AUBE (TOUTES PROVENANCES)					
Colis de déchets solides d'exploitation, compactés et conditionnés sur le centre de stockage FMA de l'aube (toutes provenances)	0,38	-	⁵⁴ Mn, ⁶⁰ Co, ⁶⁵ Zn, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs, U	FMA-VC	F3-01
7. TFA-01 : PART AMONT DU CYCLE					
Compactable	16,64	-	¹³⁷ Cs, ¹⁴⁴ Ce, ²³⁷ Np, U, Pu	TFA	TFA
Non Compactable	55,49	-	⁶⁰ Co, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs, ²³⁷ Np, U, Pu	TFA	TFA
8. TFA-02 : PART CNPE					
Non Compactable	333	-	⁵⁴ Mn, ⁶⁰ Co, ⁶⁵ Zn, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs, ⁵⁸ Co	TFA	TFA
9. TFA-03 : PART AVAL DU CYCLE					
Compactable	7,04	-	⁶⁰ Co, ¹³⁷ Cs, U, Pu, Am	TFA	TFA
Non Compactable	51,67	-	⁶⁰ Co, ¹³⁷ Cs, U, Pu, Am	TFA	TFA

Nature des déchets	Volume déclaré (en m³ équivalent conditionné)	Activité déclarée (en MBq)	Radionucléides	Catégorie	Famille
10. TFA-04 : PART ÉTABLISSEMENT DE TRAITEMENT DES DÉCHETS OU DE MAINTENANCE					
Compactable	44,16	-	⁵⁴ Mn, ⁶⁰ Co, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs, U, Pu	TFA	TFA
Non compactable	128	-	⁵⁴ Mn, ⁶⁰ Co, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs, U, Pu	TFA	TFA
11. TFA-05 : PART CEA CIVIL					
Compactable	24,96	-	⁶⁰ Co, ¹³⁷ Cs, U, Pu, Am	TFA	TFA
Non Compactable	157	-	⁶⁰ Co, ¹³⁷ Cs, U, Pu, Am	TFA	TFA
12. TFA-10 : PART CEA/DAM					
Compactable	9,6	-	U, Pu, Am	TFA	TFA
Non Compactable	13,44	-	U, Pu, Am	TFA	TFA
13. TFA-11 : PART DÉFENSE					
Non Compactable	381	-	²²⁸ Ra, ²²⁸ Th, ²³² Th	TFA	TFA
14. DIV 9 DÉCHETS DIVERS FA-VL AUTRES QUE DÉCHETS DE GRAPHITE ET RADIFÈRES					
DIV9-01	2,4	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	FA-VL	DIV9
DIV9-03	18,36	-	U	FA-VL	DIV9